



REPUBLIQUE DU NIGER
Fraternité – Travail – Progrès

**MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LA
DESERTIFICATION**

**Mot de Madame GARAMA SARATOU RABIOU INOUSSA, Ministre
de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification à l'occasion
de la concertation de haut niveau en marge de la 66^e Session de la
Commission de la Condition de la Femme**

Mars 2022

Mesdames et Messieurs, les Ministres en charge de l'Environnement des pays membres de la francophonie, chers collègues ;

Madame la Secrétaire Générale de la Francophonie ;

Mesdames et Messieurs, à vos titres grades et qualités.

Bonjour ou bonsoir, selon l'endroit où vous vous retrouverez.

C'est un plaisir pour moi de participer à cette conférence en ligne, organisée par le Secrétariat Général de la Francophonie en prélude à la commémoration de la 66^e session de la Commission de la Condition de la Femme, qui se tient présentement à New York, du 14 au 25 mars 2022.

Ce plaisir est d'autant plus ressenti, en tant que femme Ministre ressortissante d'un pays, le Niger, qui se bat encore, pour la promotion du genre et l'égalité des sexes. Il faut l'avouer tout de suite, nonobstant les efforts salutaires du gouvernement et des institutions de la République, beaucoup reste à faire pour combattre et transcender les tabous et autres pesanteurs sociales, qui freinent l'épanouissement de la femme au Niger.

A l'entame de mes propos, je voudrais rendre un hommage appuyé à **Madame la Secrétaire Générale de la Francophonie**, pour les initiatives et les progrès accomplis par notre institution, sous son leadership, en vue notamment de mieux prendre en compte les défis des changements climatiques dans nos décisions et agendas, aussi bien communs que individuels.

Mesdames et Messieurs,

Ce n'est un secret pour personne, que les changements climatiques constituent l'un des défis majeurs, sinon c'est le défi majeur que l'humanité toute entière se doit de relever, au risque de périr ou même de disparaître.

Les mots ne sont jamais assez forts au Sahel en général et au Niger en particulier dont la population vit à plus de 90% de la terre, hélas dégradée, pour refléter les conséquences des changements climatiques qui ont pour corollaires: les baisses de rendements agricoles, les inondations, les sécheresses récurrentes, les températures extrêmes, les feux de brousse, les maladies climato-sensibles etc... Et depuis plus d'une décennie, ces phénomènes sont ainsi devenus, les causes premières des migrations des jeunes, des crimes organisés et de terrorisme en raison de leurs fortes corrélations.

Notre conviction, qui est d'ailleurs partagée presque par tous, est qu'il faut agir maintenant, avec ambition et urgence, pour redresser la trajectoire climatique de notre humanité ; car chaque jour d'inaction, aggrave beaucoup plus la situation.

Mesdames et Messieurs,

Il est évident que l'ampleur et la fréquence accrue des changements climatiques et autres catastrophes, affectent plus les femmes et les enfants en raison notamment de leur forte dépendance vis-à-vis des ressources naturelles rurales et leur vulnérabilité. Dans notre contexte, les moyens de subsistance des femmes dépendent fortement de secteurs sensibles au climat, comme l'agriculture, l'élevage et les forêts. Par ailleurs, les inégalités dans la répartition des biens et des opportunités entre le genre, limitent leurs choix dans l'adaptation aux changements climatiques.

Les restrictions liées à la propriété foncière des femmes vivant en milieu rural dans certaines contrées de notre pays, font qu'elles ne peuvent pas avoir accès à la terre arable pour cultiver.

Aussi l'insuffisance, ou même dans certains cas le manque de capital financier, rend-t-il plus étreint leur choix d'options dans la diversification des spéculations et le développement des chaînes de valeurs, en lien avec leurs moyens de subsistance durable.

C'est dire qu'au quotidien pour la femme nigérienne vivant en milieu rural, les changements climatiques sont perçus en termes d'augmentation de temps de corvée pour l'alimentation en eau à partir des puits de plus en plus profonds ou suite à la disparition précoce des mares ; d'augmentation du temps de corvée pour l'approvisionnement en bois de feu pour la cuisine ; d'exacerbation des conflits sociaux ; de perte de revenus et de certaines valeurs culturelles.

Mesdames et Messieurs,

La lutte contre les effets néfastes des changements climatiques est une cause noble et chère à **Son Excellence Monsieur Mohamed BAZOUM**, Président de la République, Chef de l'Etat et Président de la Commission Climat pour la Région du Sahel.

C'est donc, convaincu du rôle que peuvent jouer les femmes dans la lutte contre les Changements Climatiques, que notre pays a pris des mesures juridiques et réglementaires, en vue de promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. En particulier l'adoption d'une loi sur le quota, est venue rehausser sensiblement la participation de la femme à la vie socio politique et économique de notre pays, afin qu'elles puissent pleinement jouer leur rôle d'agents actifs, dans la riposte face aux changements climatiques.

Ce rôle est de plus en plus perceptible à travers leur participation massive aux activités de restauration des terres dégradées, de promotion des mesures d'économies énergétiques et de technologies de substitution de bois de feu, de génération de revenus, de valorisation des produits forestiers non ligneux, d'agriculture intelligente au climat, de développement des chaînes de valeurs agro sylvo pastorales, etc.

De même notre pays s'est joint à la communauté internationale pour mettre en exergue le rôle des femmes, lors de la « Journée du genre » à la 18e Conférence des Parties sur les changements climatiques (COP-18) ; et tout récemment encore, à la COP-26 de Glasgow sur le climat, où un espace de dialogue sur la problématique du développement durable en lien avec les femmes a été dédié.

Aussi, le rehaussement de nos ambitions en matière d'adaptation et d'atténuation des effets des changements climatiques est-il si bien reflété dans notre Contribution Déterminée au niveau National (CDN) révisée, qui a été adoptée par le gouvernement et transmise au Secrétariat de la Convention des Nations Unies sur le Climat, dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de Paris.

Mesdames et Messieurs,

Malgré les efforts consentis, beaucoup reste encore à faire pour une meilleure participation des femmes, à la riposte aux effets néfastes des changements climatiques.

C'est pourquoi, en plus du renforcement, de la sécurisation et de l'application des dispositions du cadre juridique et réglementaire en lien avec le nexus femmes-développement et changement climatique, je plaide pour un accès équitable des femmes aux ressources naturelles, à la prise des décisions, à une meilleure valorisation de leurs rôles dans la lutte contre les changements climatiques, et au renforcement de leurs capacités, pour une meilleure prise en compte des enjeux et défis climatiques, dans le processus devant les auto-conduire, à une autonomisation rapide et un développement socioéconomique durable.

Je termine en disant que, notre présence à cet évènement, témoigne de notre convergence de vue sur les enjeux des changements climatiques et marque également notre totale adhésion et entière disponibilité à jouer pleinement notre partition pour valoriser et promouvoir davantage, le rôle des femmes et des filles dans la gestion des risques climatiques.

Vive la francophonie,

Vive la coopération internationale,

Merci de votre aimable attention !